

VŒU PRESENTE PAR LE PRESIDENT DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

SAUVONS L'ELEVAGE EN REGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Depuis plusieurs semaines, le Gouvernement a engagé des discussions avec les représentants de la profession agricole afin de transmettre, d'ici au mois de mars, une nouvelle cartographie des zones défavorisées simples (ZDS). Cette nouvelle cartographie constitue la base qui permettra d'allouer l'ICHN (indemnités compensatoires des handicaps naturels) aux exploitants agricoles travaillant sur des territoires difficiles.

Totalement impliqué dans ces discussions depuis des semaines, l'exécutif salue la reconnaissance des spécificités percheronnes et solognotes, jusqu'alors exclues du zonage. Toutefois, notre incompréhension est totale de voir certains territoires de notre région, jusqu'alors reconnus en zone défavorisée, exclus du projet de nouvelle carte :

- Une grande partie du département de l'Indre-et-Loire ;
- Le Pays Fort dans le Cher ;
- Les franges solognotes du Sud Loiret et Nord Cher.

Les femmes et les hommes qui font vivre l'agriculture dans ces territoires, concourent à l'aménagement de ceux-ci et par leur travail entretiennent et maintiennent la richesse et la diversité de notre patrimoine naturel. Si ce nouveau zonage venait à être confirmé, leur capacité à vivre de leur travail serait inévitablement remise en question et ce d'autant plus qu'il s'agit principalement d'éleveurs, ayant déjà subis ces dernières années de nombreuses crises agricoles.

Face à ce danger les agriculteurs et leurs représentants expriment une colère légitime renforcée par le fait que les critères du Ministère de l'Agriculture amènent à des résultats radicalement différents au fil des semaines.

En conséquence, et en complément de toutes les démarches engagées par le Président de Région comme par le vice-Président en charge de l'Agriculture auprès du gouvernement, le Conseil régional Centre-Val de Loire, réuni le 22 février 2018 à Orléans :

- **Soutient sans réserve les agriculteurs dans leurs revendications pour un élevage viable et préservé en région Centre-Val de Loire ;**
- **Appuie le président de la Région Centre-Val de Loire dans son combat, au côté des agriculteurs, pour que le Gouvernement entende leurs revendications légitimes ;**
- **Demande à ce que tous les territoires, jusqu'alors déclarés en zone défavorisée le demeurent ;**
- **Souhaite que le nouveau projet de zonage se construise enfin dans la concertation et qu'aucun document de soit adressé par la France à Bruxelles sans que les élus locaux, les agriculteurs et leurs représentants n'y aient été associés.**

ADOpte A L'UNANIMITE